

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Formation pratique 4 2019-2020

Code : S.PH.SO.3092.FD.14 **Type de formation :** Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 15.07.2014.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Semestre de printemps Module sur 2 semestres Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 10 ECTS **Langue principale d'enseignement** Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Les compétences visées par le module sont celles définies dans le formulaire d'évaluation de la période de formation pratique de 3BSc, période B.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Assumer son rôle de futur professionnel au sein d'une équipe interprofessionnelle
- Démontrer un comportement professionnel
- Planifier, gérer et réguler son activité en tant que futur professionnel
- Adapter la relation thérapeutique au patient
- Intégrer la personne dans toutes ses dimensions (sociales, culturelles...)
- Réaliser et adapter l'évaluation du patient de façon autonome
- Expliciter et justifier la démarche de raisonnement clinique
- Appliquer et adapter les moyens d'intervention thérapeutiques, rééducatifs, palliatifs et éducatifs
- Appliquer et adapter les mesures de prévention dans ses interventions auprès du patient
- Documenter et justifier son intervention dans un langage professionnel et adapté au destinataire
- Intégrer la démarche d'*evidence based practice* (EBP) dans sa pratique
- Mettre en place des stratégies d'amélioration et de développement de ses compétences

5. Contenus et formes d'enseignement

Période de formation pratique de 8 semaines dans une institution permettant une pratique professionnelle en physiothérapie.
Modalités d'encadrement définies dans le contrat pédagogique tripartite.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Évaluation réalisée par le praticien formateur ou la praticienne formatrice selon modalités définies dans le contrat pédagogique tripartite, en principe durant la dernière semaine de la période de formation pratique.

Conditions de validation du module

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation.
Le module n'est pas validé si l'étudiant-e obtient la note F et l'étudiant-e est en répétition.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

Autre :

Remédiation

La remédiation n'est pas possible.

Répétition

En cas de répétition, la dernière version du descriptif de module fait foi.

Selon l'art.17, al. 4 du Règlement de filière du Bachelor of science HES-SO en physiothérapie du 15.07.2014, les modalités de répétition, délais et conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module.

La répétition est organisée, en principe, durant la période de formation pratique planifiée dans l'année académique suivante.

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la note E. En cas d'échec (note F), l'étudiant-e est en échec définitif au module.

8. Remarques

La langue utilisée durant la période de formation pratique est celle du lieu professionnel.

La présence est obligatoire durant les périodes de formation pratique.

En cas d'absence, les modalités du cadre de réalisation de la formation pratique de la filière Physiothérapie s'appliquent.

9. Bibliographie principale

- Rapport final, Projet Compétences finales pour les professions de la santé HES, pp 2-3, 42-48, KFH, juin 2009.
- Cadre de réalisation de la formation pratique de la filière physiothérapie HES-SO, février 2013.
- Directives et ordres de service des établissements fréquentés.
- Lindquist, I., Engardt, M., & Richardson, B. (2010). Learning to be a physiotherapist: a metasynthesis of qualitative studies. *Physiotherapy Res Int*, 15, 103-110.
- McEvoy, M., Williams, M., Olds, T., Lewis, L., & Petkov, J. (2011). Evidence-based practice profiles of physiotherapists transitioning into the workforce: a study of two cohorts. *BMC Medical Education*, 11:100, 1-9.
- Trede, F., & Smith, M. (2012). Teaching reflective practice in practice setting: students' perceptions of their clinical educators. *Teaching in Higher Education*, 5, 615-627.

10. Enseignant-e-s

- Responsable des modules de la formation pratique de la Haute Ecole de l'étudiant-e
- Praticiens formateurs et praticiennes formatrices
- Membres du corps professoral de chaque Haute Ecole

Noms des responsables de module de chaque Haute Ecole :

- Pour la HEdS Genève : DESARZENS Anne-Sophie – anne-sophie.desarzens@hesge.ch
- Pour HESAV : PANCHARD Sandra – sandra.panchard@hesav.ch
- Pour la HES-SO//Valais Wallis : PLASCHY Martin – martin.plaschy@hevs.ch

Descriptif validé le 27.05.2019

Par : COOFIL, Coordination des responsables de filière, Filière Physiothérapie